

insiemeVaud passé, présent, futur

En 2012, insiemeVaud fêtera un demi-siècle d'existence. Le chemin parcouru en 50 ans est immense, les changements survenus dans le monde politique, le milieu institutionnel et le domaine médical ont été importants. Et c'est loin d'être fini. insiemeVaud a marqué bien des changements de son empreinte. Notre association a lutté pour obtenir ou maintenir d'importants acquis sociaux et ne s'est pas gênée d'agir de manière forte quand cela semblait nécessaire, notamment via la création d'une institution, la Fondation de Vernand.

ACTUALITÉ

Intégration scolaire des enfants en situation de handicap regards croisés
Page 2

ACTIVITÉS

AG 2011, LPS, coeurs en chocolat, lectures et astuce
Page 3

PRATIQUE

Dans le secteur du handicap mental la psychiatrie a un rôle à jouer
Page 4

CONTACT

insiemeVaud
Chemin de Malley 26
case postale 190
1000 Lausanne 16
CCP 10-24015-0
Tél. 021 341 04 20
Fax 021 341 04 21
info@insiemevaud.ch
www.insiemevaud.ch

Cette année aussi, les défis ne manqueront pas. Dans notre dernier numéro, nous vous avons parlé de la fin de la période de transition de la RPT et de la 6e révision de l'AI (volets a et b). Ce sont des combats que nous devons poursuivre. Au niveau vaudois, la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) et bien plus encore la procédure de consultation sur la Loi sur l'enseignement spécialisé occuperont une place prépondérante dans notre agenda 2011.

À côté de ces considérations politiques, le soutien aux proches sera l'une de nos priorités pour ces mois à venir. Les groupes de parole seront notamment revalorisés, l'offre élargie et la prestation appuyée sur une base consolidée. Nous continuerons aussi à organiser des conférences et des soirées thématiques destinées aux proches. Conçues comme des lieux de rencontre, elles sont censées vous fournir des pistes de réflexion et des réponses à vos questions, mais sont aussi là tout simplement pour offrir un moment d'échange et de réseautage.

Une association a sa raison d'être quand elle apporte un soutien décisif à ses membres,

quand elle sait répondre à leurs besoins, à leurs attentes et quand elle sait profiter des compétences qui se trouvent en son sein. Pour avoir un aperçu plus concret de vous tous, qui formez, qui êtes insiemeVaud, nous vous faisons parvenir un questionnaire pour mieux cerner vos attentes, vos besoins mais aussi vos compétences et votre savoir-faire. La synthèse de vos réponses nous permettra de jeter les bases pour élaborer de nouveaux projets, pour mettre en place de nouvelles prestations et vous soutenir encore plus efficacement dans les années à venir.

Merci d'ores et déjà d'y répondre et d'appuyer ainsi le secrétariat général et le comité dans son travail stratégique et de planification !

Vous trouverez aussi, joint à ce journal, un descriptif de quelques projets que le comité a approuvés pour célébrer les 50 ans d'insiemeVaud. Merci déjà pour vos idées et votre soutien financier et matériel qui enrichiront de manière significative notre vie associative !

Silvia Hyka
Secrétaire générale

"Une même chose a différentes faces, selon qu'on la regarde différemment et de là vient que les uns prennent plaisir à tout, et les autres à rien."

Baltasar Gracian Y Morales Extrait de L'homme de cour

Intégration scolaire des enfants en situation de handicap. Regards croisés

Benno est intégré partiellement à l'école ordinaire depuis qu'il est en âge scolaire.

Après deux très bonnes années et une plus difficile à l'école enfantine, il va maintenant tous les lundis en première primaire. Il nous dit qu'il a du plaisir à y aller. L'intégration nous paraît parfois compliquée, mais elle contribue sans aucun doute à ses progrès. Pour ce que nous pouvons en voir, ses camarades sont très gentils et serviables avec lui. Il se laisse volontiers guider et prendre par la main. L'école de la Sallaz lui apporte des choses différentes de l'institution où il se rend le reste de la semaine. Il apprend notamment à gérer le tumulte des enfants ordinaires, se confronte à d'autres règles, élargit ses apprentissages. Cela lui permet de faire partie des enfants du quartier.

Christian Raetz,
père de Benno

Ce sujet est un thème assez récurrent dans les colonnes de notre journal. Le 3 décembre 2010, Journée internationale des personnes handicapées, a été placé sous ce signe. Les débats politiques vont aussi bon train: le 23 janvier, Yves Rossier, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a par exemple critiqué le taux très élevé des enfants scolarisés en école spéciale et la très grande disparité qui existe entre les cantons à ce sujet. Nous avons choisi de laisser la parole aux personnes directement touchées, à commencer par l'enfant et son enseignante, mais aussi d'entendre le point de vue des parents et du directeur d'un établissement.

Depuis la rentrée scolaire d'août 2008, l'Etablissement primaire de La Sallaz a mis en place un projet pédagogique visant à intégrer le plus possible d'enfants aux besoins particuliers dans les classes ordinaires de leur quartier. Nous avons décidé de privilégier les solutions intégratives à celles d'une scolarisation en école ou institution spécialisée.

Toutefois nos écoles, dites ordinaires, manquent des infrastructures requises et du personnel qualifié pour accueillir des élèves aux besoins particuliers. De plus, chaque intégration doit être analysée de manière très fine pour permettre à tous les partenaires concernés de prendre la meilleure décision.

L'ensemble des situations d'intégration que nous avons vécues depuis 2008 dans notre Etablissement et pour lesquelles nous avons bénéficié de

moyens financiers et humains, se sont déroulées en règle générale à la satisfaction de tous les acteurs concernés: l'élève lui-même, ses parents, les enseignants, mais aussi les autres élèves de la classe. En effet, ces derniers développent au contact de l'élève qui a des besoins particuliers, des valeurs non mesurables et non enseignées en tant que telles à l'école, mais essentielles pour le développement de l'enfant et pour l'apprentissage de la vie en société. Je pense particulièrement au respect de l'autre dans sa différence. L'intégration ne doit en aucun cas devenir un but en soi. Il ne s'agit que d'un moyen permettant à tous les élèves d'être dans les meilleures conditions pour progresser efficacement dans leurs apprentissages, grandir harmonieusement et développer une bonne estime d'eux-mêmes.

M. Rosselet, directeur de l'EP de La Sallaz

Intégration de Benno, en CYP1, un jour par semaine

La proposition de prendre Benno dans ma classe m'a été faite l'année précédente sa venue; j'ai donc pu rencontrer ses parents, aller le voir en classe et préparer son arrivée avec ses futurs camarades. J'ai également rencontré la personne qui accompagne Benno en classe, aide précieuse car il faut adapter les activités à ses possibilités, l'aider et le recentrer. Malheureusement, l'écart se creuse car Benno n'a pas le même rythme d'apprentissage que ses camarades. Cependant une évolution se fait peu à peu, il parle et participe davantage qu'en début d'année scolaire.

Pour les autres enfants, cette rencontre est très positive, elle permet de réaliser que nous sommes tous différents. Nos capacités, nos envies, nos besoins ne sont pas les mêmes. Je pense que mes élèves apprennent beaucoup de la vie en côtoyant Benno, et que lui aussi apprend en étant parmi nous. C'est un échange et une immense joie quand un sourire éclaire son visage parce qu'il a compris quelque chose ou tout simplement parce qu'il est bien avec nous.

Anne-Françoise Lerch

"Benno est drôle, gentil, sympa" "il n'arrive pas bien à se contrôler" "c'est un peu triste, j'aimerais plus parler avec lui" Des camarades

"j'aime quand il vient tout près et touche mon nez" "j'aime lire un livre avec lui" Des camarades



Le lundi, je vais à l'école de la Sallaz. Je prends le métro avec ma maman et ma petite sœur, à la place de l'Ours ou au Chuv, et je sors à la Sallaz. A l'école, quand ça sonne, je cours me

mettre avec les copains et on attend la maîtresse. En classe, je dessine et je fais des mathématiques. Des fois je parle. J'aime bien les autres enfants. Ils sont gentils. Je les connais tous par leur

prénom. Ils me donnent des dessins. On fait la récréation. Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, je vais aux Semailles. Les maîtresses s'appellent Sylviane, Fabienne et Mélanie. Il

y a aussi des enfants. Je les aime bien. Ils me font rire. Le vendredi, j'ai la piscine. Le dimanche, je fais les devoirs avec maman.

Benno, 8 ans

Une plume à votre service

Vous devez rédiger un courrier destiné à un service de l'Etat, au Tribunal ou à une institution et vous peinez à trouver les bonnes formulations? N'hésitez pas à recourir au service bénévole offert par :

Madame Suzanne Lüthy,
ch. des Bégonias 16,
1018 Lausanne,
021 646 41 69,
suzanne.luthy@windowlive.com

Elle est écrivain public et se met volontiers à votre service.

Plateforme annonce handicap

www.plateformeannoncehandicap.be est un site belge destiné autant aux proches, aux personnes handicapées, aux professionnels qu'au grand public. Les pages concernant les frères et sœurs, les proches ainsi que le grand public seront mises en ligne mi-2011, mais les parties destinées aux parents et aux professionnels méritent qu'on y jette un coup d'œil.

La partie « Parents », qui peut vous intéresser le plus, comprend des informations notamment sur la recherche du diagnostic. Elle décrit aussi ce que cela peut signifier d'être parent d'un enfant avec une déficience ou comment en parler aux frères et sœurs, etc.

Les informations sont claires, compréhensibles et pertinentes. Le site est bien structuré et, une fois complété, il sera un outil et une source d'informations précieux pour les personnes concernées ou intéressées par le handicap.

Assemblée générale 2011

Nous vous informons que l'Assemblée générale 2011 d'insiemeVaud aura lieu le 12 avril à l'institution La Branche à Mollie-Margot.

Nous nous retrouverons vers 18h00 pour celles et ceux qui souhaitent visiter l'institution et avoir un contact plus approfondi avec la nouvelle directrice. L'AG commencera comme d'habitude à 20h00 et se terminera vers 22h00 par un petit apéro.

Vous recevrez une invitation avec tous les documents usuels dans les meilleurs délais. Pour plus d'infos concernant l'institution qui nous accueillera :
www.labranche.ch

Procédure de consultation Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS)

insiemeVaud, en tant qu'association de proches de personnes handicapées mentales, étudiera avec soin la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée qui façonnera la scolarité de nos enfants pendant de longues années. Vous trouverez le projet sous www.dfj.vd.ch > SESAF > Avant-projet LPS.

Intéressé-e à nous soutenir dans ce travail de fond? N'hésitez pas à nous envoyer vos réflexions ou à nous demander le projet de réponse afin de le commenter. Nous devons soumettre notre réponse le 28 mars 2011 au plus tard. Notre adresse email: info@insiemevaud.ch

Vente de coeurs en chocolat du 26 septembre au 1er octobre

Prochaine vente de coeurs en chocolat du 26 septembre au 1er octobre 2011

Nous recherchons des vendeuses et des responsables de stands.

Veuillez contacter le secrétariat au
021 341 0420
ou par e-mail
info@insiemevaud.ch



Lettre à un ami qui voulait devenir directeur d'établissement pour enfants handicapés. Editions L'Harmattan

Gilbert Autheman - Préface de Michel Chauvière

Gilbert Autheman partage son expérience dans le secteur médico-social, dont 10 ans en qualité de directeur. En 43 points, l'auteur expose les principaux domaines d'activité et préoccupations d'un directeur d'établissement pour enfants handicapés. Il évoque peu les résidents ou leur famille, si ce n'est pour rappeler le respect et l'humilité qu'il convient de conserver envers eux. Il fait état avec drôlerie des rapports avec le personnel et les syndicats, des ingérences inévitables à sa vie privée ou encore des codes de langage utilisés dans ce secteur. Ce livre peut être emprunté auprès du secrétariat d'insiemeVaud.

Dans le secteur du handicap mental, la psychiatrie a un rôle à jouer

Biographie du Dr Converset :

1985: Installation dans son cabinet lausannois. En même temps le Dr Converset commence à travailler comme consultant externe à la Fondation de Vernand

1992: Année sabbatique Co-fondateur de la Fondation des Jalons, assume pendant un certain temps la présidence du Conseil de Fondation

1993: Un premier contact avec La Cité du Genévrier à St-Légier. Début d'une collaboration de 17 ans comme consultant externe (à temps partiel, environ 15%)

2011: Travaille encore comme psychiatre dans son cabinet à Dommartin et comme consultant externe à la Fondation des Echauds, Cugy

Dans le secteur du handicap mental, la psychiatrie a un rôle à jouer.

Dr Converset: En psychiatrie, il y a évidemment de la place pour le handicap mental. Son importance est attestée et n'est plus mise en question. En institution, je suis principalement confronté à des troubles du comportement. L'approche éducative ne suffit pas toujours pour aider un résident à gérer ses troubles. Il faut se poser la question du pourquoi: s'agit-il d'une crise somatique, psychiatrique ou relationnelle? Selon la situation, une médication s'impose pour aider la personne à se détendre. Mais je suis aussi une personne extérieure qui peut aider l'équipe à prendre du recul, à gérer la situation, à se former.

S'agit-il donc uniquement de médication?

Non, pour les personnes qui peuvent communiquer, d'une manière ou d'une autre, une approche psycho thérapeutique peut être utilisée. Nous avons mis en place des approches thérapeutiques sous forme de « jeux d'expression », déguisement, etc. Dans certains cas, il est même possible de mener une véritable psychothérapie individuelle, mais ces thérapies qu'elles soient collectives ou individuelles ne peuvent pas se faire sans le soutien de l'équipe éducative. Il y a par contre une règle que l'on ne transgresse jamais: avant de faire quoique ce soit, quand des troubles du comportement se manifestent, un médecin doit exclure les éventuelles raisons somatiques de ce comportement. Il doit par exemple exclure que le résident se tape la tête contre le mur parce qu'il souffre d'une otite et a mal aux oreilles.

En plus de 17 ans d'expérience, quelle évolution constatez-vous?

D'un côté, le suivi psychiatrique n'est plus contesté. De l'autre, on ne croit plus aujourd'hui que maladie mentale (donc: psychique) et déficience mentale ne peuvent pas coexister. Cette réalité est admise par l'Etat qui ouvrira prochainement une unité pour personnes handicapées mentales souffrant de troubles psychiques.

Autre évolution: avec la prise en charge précoce par le SEI et d'autres organismes, beaucoup de personnes qui seraient hier devenues résidentes dans une institution peuvent acquérir aujourd'hui une certaine autonomie. Ce sont donc des handicaps de plus en plus lourds qui sont admis dans les institutions, avec tous les problèmes qui vont avec et qui sont un véritable défi pour les éducateurs.

Mais il y a indéniablement aussi moins de tolérance de la part des éducateurs spécialisés envers certains comportements comme l'automutilation. Ces agissements considérés auparavant comme inhérents à certaines formes de handicap mental, ne sont fort heureusement plus tolérés.

On a l'impression que le suivi des personnes handicapées et de leur famille n'est pas très prisé par les jeunes médecins et les psychiatres ne font pas exception. Pourquoi?

Vous avez raison. Depuis que Cery a transféré son unité pour personnes handicapées mentales à Lavigny, les médecins ont perdu leur lieu de formation. Le handicap a toujours été le parent pauvre, mais il faut constater que nous avons une à deux générations de psychiatres qui n'ont jamais été confrontés au handicap mental, surtout pour les adultes. La situation se présente un peu différemment pour les pédopsychiatres. La personne en situation de handicap mental n'est pas un patient très prisé, mais personnellement je trouve leur suivi gratifiant et intéressant. Le travail pluridisciplinaire présente un attrait particulier qu'on devrait plus mettre en avant.

On entend parfois la plainte des proches que les résidents sont trop vite hospitalisés en cas de troubles de comportement. Votre avis de psychiatre?

J'ai plutôt constaté le contraire. Les éducateurs développent souvent un attachement quasi-parental avec les résidents et vivent l'hospitalisation comme un échec. Alors, ils attendent parfois trop longtemps. Par ailleurs, et à juste titre d'ailleurs, Cery est extrêmement réticent à accueillir les résidents des institutions vu le manque de structures. Ils sont conscients que mettre une personne en situation de handicap mental, déjà très fragile, par exemple avec une personne schizophrénique est une cohabitation potentiellement explosive et très dommageable pour la personne handicapée mentale.

Un constat pour conclure?

J'ai souvent constaté que quand les parents n'arrivent pas à faire le deuil de l'enfant en bonne santé, cela se ressent chez les résidents. Il me semble par conséquent très important d'être à l'écoute des parents quand le besoin se manifeste. Il s'agit d'éviter cette situation pour que la personne handicapée ne soit pas prise dans un conflit de loyauté, ce qui peut être très difficile à vivre.

Entretien avec le Dr Converset

Rédaction insiemevaud – Mise en page C.Ruchet - Impression Groux. Merci à nos annonceurs: P. Kern, orthopédie, Maupas 19, Lausanne, www.ortho-kern.ch – Groux, arts graphiques sa, office@grouxsa.ch.

Orthopédie
PIERRE KERN

